



Créer dans l'innovation

NET GRAFF

NETTOYANT EFFACE GRAFFITI SPECIAL SURFACES ET SUPPORTS LISSES USAGE PROFESSIONNEL

EXISTE EN AEROSOL réf. 202488



CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 953 g/L \pm 20 g/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Point d'éclair	: 59°C AFNOR COUPE FERMÉE
Inflammabilité	: POINT D'ÉCLAIR SUPÉRIEUR À 55°C, CLASSE A3
Odeur	: AGRÉABLE D'AGRUMES
Couleur	: ORANGE
Biodégradabilité	: FACILEMENT BIODÉGRADABLE
Viscosité Brookfiels	: 226 CPS – MOBILE 4 – VITESSE 100 TR/MN – 20°C

PROPRIETES PRINCIPALES

- Non miscible à l'eau
- Ne renferme pas de solvant halogéné (pas de solvant chloré tel que trichloréthylène, perchloréthylène, chlorure de méthylène...) ni d'hydrocarbures aliphatiques ou aromatiques d'origine pétrolière : toluène, xylène, benzène...
- **Economique**, parce que peu volatil, permet d'intervenir dès l'apparition des graffitis afin de dissuader et de décourager les tagueurs d'étendre leurs zones de marquage
- **Actif** contre la plupart des **marquages sauvages récents**, tags effectués à partir d'encre, de peintures ou d'aérosols de peintures, effectués sur supports non poreux
- **Agit lentement mais en profondeur**
- Evite l'utilisation de décapants de peinture présentant souvent des risques toxicologiques pour les applicateurs et incompatibles avec certains supports sensibles : certaines surfaces peintes, carrelages, enduits lisses, tôles laquées de bardage (ou portes de garages), panneaux de signalisation...
- Permet de nettoyer également des surfaces en aluminium, aluminium anodisé, inoxydables, verres, panneaux stratifiés
- Limite l'altération des supports et surfaces en matières plastiques, acryliques, stratifiés, vinyliques, détériorés par les graffitis
- Pour les professionnels chargés de l'effaçage des graffitis dans les ateliers municipaux, services de nettoyage des mairies, écoles, universités, usines, transports en commun...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Appliquer en pulvérisant directement sur les graffitis ou sur un chiffon pour application du produit en badigeon
- ◆ **Imprégner généreusement** le graffiti à éliminer avec l'efface graffiti
- ◆ Observer l'action sur le graffiti, **racler**, renouveler l'opération si nécessaire, terminer par un rinçage à l'eau claire ou essuyer soigneusement avec un chiffon humide
- ◆ Dans le cas d'incrustations profondes sur des supports poreux, renouveler l'application ; selon le cas laisser agir de quelques minutes à quelques heures
- ◆ **Rincer abondamment** le support à l'eau afin de neutraliser l'action de l'efface graffiti
- ◆ Dans le cas où un effaçage serait pratiqué sur un support poreux (parpaings, briques, enduits) imprégner la périphérie du tag au préalable avec de l'eau afin de limiter l'extension de la zone à nettoyer
- ◆ Sur des matériaux généralement sensibles aux nettoyants solvantés, effectuer un test préalable par application au chiffon sur une surface limitée afin d'observer la compatibilité du support avec le produit et de déterminer le temps de contact suffisant pour nettoyer le support en limitant son altération

5

RECOMMANDATIONS



R12 EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles

Ne pas fumer

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.